

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents : 22

Nombre de suffrages exprimés : 22

VOTES :

Pour : 14

Contre : 8

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/03/2024

Présenté par Eric BLONDIAUX, Maire (1),

A LA SENTINELLE, le 04/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le Conseil Municipal(2), réunie en session

A LA SENTINELLE, le 04/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le Conseil Municipal (2),(3).



001. Eric BLONDIAUX , Maire	
002. Francky PETIT , 1er adjoint	
003. Firdaouce MATER , 2ème adjointe	
004. Farid MEDJAHED , 3ème adjoint	
005. Nathalie CAMPHIN , 4ème adjointe	
006. Jérémy GABET , 5ème adjoint	
007. Francine DHAUSSY , 6ème adjointe	
008. Patrick PENAUD , Conseiller Municipal	
009. Brigitte DUPONT , Conseillère Municipale	
010. Martine FLAMEY , Conseillère Municipale	
011. Christiane WATTIER , Conseillère Municipale	
012. Jacqueline LEVREZ , Conseillère Municipale	
013. Gilles ROCQ , Conseiller Municipal	
014. Sébastien ROSSANO , Conseiller Municipal	
015. Christelle HEBERT , Conseillère Municipale	
016. Bruno COZETTE , Conseiller Municipal	
017. Rudy MATER , Conseiller Municipal	
018. Morgan COSSART , Conseillère Municipale	
019. Evan BLAMPAIN , Conseiller Municipal	
020. Laurent DUVIVIER , Conseiller Municipal	

Envoyé en préfecture le 10/04/2024
Reçu en préfecture le 10/04/2024
Publié le
ID : 059-215905647-20240404-24_04_37-BF



V – ARRETE ET SIGNATURES
ARRETE ET SIGNATURES

021. Loïc HOUBE , Conseiller Municipal	
022. Sylvie CAREMIAUX , Conseillère Municipale	
023. Hélène DOLEZ , Conseillère Municipale	

Certifié exécutoire par Eric BLONDIAUX, Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.